

## Conseil portuaire – Port de CONCARNEAU

Le conseil portuaire est une instance consultative dont la composition, les compétences et le fonctionnement sont régis par le Code des Transports. Il existe un conseil portuaire par port, animé et présidé par l'autorité portuaire. Il est également composé de représentants du ou des concessionnaires, des communes sur le territoire desquelles se situe le port et des usagers du port selon une répartition reflétant l'activité portuaire. Ses membres sont désignés pour 5 ans.

Le conseil portuaire est consulté pour les affaires intéressant la vie du port, notamment sa délimitation administrative, son budget prévisionnel, les tarifs, les concessions et leurs avenants nouvelles, les projets d'opérations de travaux neufs, les règlements particuliers de police...

Il se réunit au minimum deux fois par an, ses réunions n'étant pas publiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, le Conseil régional de Bretagne est propriétaire du port de Concarneau.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, il a transféré sa compétence au Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille sur une zone pêche-plaisance (voir zonage – onglet port de Concarneau)..

De ce fait, le conseil portuaire est présidé et organisé par le représentant du Conseil régional de Bretagne. Ses membres sont nommés par le Président du Conseil régional.

### Constitution du conseil portuaire pour le port de Concarneau

(arrêté du 24 octobre 2018)

#### 1.1 Président du conseil portuaire :

Titulaire	Suppléante
Monsieur Pierre KARLESKIND Vice-Président du conseil régional de Bretagne	Madame Gael LE MEUR

#### 1.2 Autorité investie de la délégation de compétence pêche-plaisance sur le port :

Titulaire	Suppléante
Monsieur Michaël QUERNEZ	Madame Nicole ZIEGLER

#### 1.3 Membres désignés par les concessionnaires

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bruno QUILLIVIC	Monsieur Xavier CALVARIN
Monsieur Michel CROIZETTE-DESNOYERS	Monsieur Jean-Yves LE FLOCH
Monsieur Frédéric JAOUEN	

**1.4 Représentants désignés en son sein par le conseil municipal de la commune de Concarneau sur le territoire de laquelle s'étend le port :**

Titulaire	Suppléant
Monsieur Marc BIGOT	Monsieur Alain NICOLAS

**1.5 Membres représentant les personnels concernés par la gestion du port :**

- Membres du personnel régional appartenant aux services chargés des ports :

Titulaire	Suppléant
Madame Sandrine RIVOALLON	Monsieur Jean-Jacques LEOST

- Membres du personnel de chaque concession :

Titulaires	Suppléants
Madame Marie-Claude JAFFREZIC CCI-MBO	Monsieur Philippe LEXCELLENT CCI-MBO
Monsieur Guillaume RIVALAIN	Monsieur Jean-Jacques DESOUCHES

**1.6 Membres représentant les usagers du port choisis parmi les catégories d'usagers :**

- Membres désignés par le Président du conseil régional :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alan LE VENEC	Monsieur Stiven GAONAC'H
Monsieur Olivier GOUYEC	Monsieur Christophe GROSSELIN
Monsieur Jean-Paul LE GALLO	Monsieur Nicolas RONCIERE

- Membres désignés par la CCI-MBO au titre de l'économie portuaire :

Titulaires	Suppléant
Monsieur Vincent FAUJOUR	Monsieur Jean-Marie FURIC
Monsieur Philippe DIEUDONNE	

- Membres désignés par le Comité Départemental des Pêches Maritimes et Elevages Marins :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Didier GOUYEC	Monsieur Patrice PETILLON
Monsieur Elie PERON	Monsieur Raymond BOURHIS
Monsieur Michel ROUANES	Monsieur Frédéric LOUEDEC

**1.7 Usagers au titre de l'activité plaisance :**

- Usagers désignés par le Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance (CLUPIPP) :

Titulaire	Suppléant
Monsieur François MEVEL	Monsieur Gérard LE BOURHIS